



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.06.2022

Numéro de publication: HR02-1005496495

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Marcel Vérolet Martigny SA, Martigny

Marcel Vérolet Martigny SA

Rue du Simplon 57

1920 Martigny

Jusqu'ici

Route du Simplon 57

1920 Martigny

Marcel Vérolet Martigny SA, à Martigny, CHE-107.016.497, société anonyme (No. FOSC 46 du 07.03.2022, Publ. 1005421669). Modification des statuts: 23.05.2022. Séparation: selon projet de scission du 14.03.2022, la société a transféré une partie de ses actifs et de ses passifs à la nouvelle société Vérolet SA à Martigny (CHE-475.225.447). Le capital-actions est réduit de CHF 100'000.00 par suite de scission. Nouvelle adresse: Rue du Simplon 57, 1920 Martigny. Nouveau but: La société a pour but la commercialisation et la représentation de pneus et accessoires s'y référant. La Société peut effectuer toute opération financière ou commerciale en rapport direct ou indirect avec son but ou apte à le favoriser. La société peut entreprendre toutes opérations commerciales et financières liées directement ou indirectement avec son but. Elle peut créer des succursales et prendre des participations à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir ou créer des entreprises identiques ou analogues. Elle pourra également acquérir, vendre, louer, gérer et construire des immeubles d'habitation, des locaux commerciaux et industriels sous réserve de la Loi Fédérale sur l'Acquisition d'Immeubles par des personnes à l'Etranger (LFAIE) ainsi que toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement. Nouveau capital-actions: CHF 250'000.00 [précédemment: CHF 350'000.00]. Nouveau capital-actions libéré: CHF 250'000.00 [précédemment: CHF 350'000.00]. Nouvelles actions: 250 actions nominatives de CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts [précédemment: 350 actions de CHF 1'000.00 nominatives avec clause d'agrément]. Faits qualifiés: [Abrogation de la clause d'apport en nature et de reprise de biens] [biffé: Apport d'actif et passif pour CHF 515'000.-- (voir statuts)]. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée ou par courriel pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications. Statuts adaptés au nouveau droit [précédemment: Statuts conformes au nouveau droit]. Inscription ou modification de

personne(s): Fiduciaire Bender SA (CHE-105.760.567), à Martigny, organe de révision
[précédemment: Fiduciaire Bender SA (CH-621.3.000.102-9)].

Registre journalier no 1644 du 10.06.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 46, Date: 07.03.2022

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais